

«N'ai-je donc rien à faire?»

– «Et n'ai-je donc rien à faire», ainsi s'écriait à plusieurs reprises une pauvre femme mourante; et sans le profit qui peut en résulter pour d'autres, il n'y aurait pas de raison pour le rapporter. Mais l'état d'âme de cette femme se retrouve trop souvent, pour que le simple récit des voies de Dieu envers elle ne puisse pas être en bénédiction à plusieurs. Veuille le Seigneur, qu'il en soit ainsi!

C'est une chose effrayante que la manière dont, trop souvent, on se trompe soi-même; et, assurément, nous devrions toujours chercher à délivrer les âmes qui sont engagées dans cette voie, en agissant à leur égard avec franchise et fidélité dans la dépendance de Dieu.

La personne qui fait le sujet de ce récit avait atteint sa soixante-dixième année. Elle était arrivée bien près de la fin de sa carrière, mais elle était ignorante encore du chemin du salut. Après lui avoir adressé quelques questions générales, et avoir ainsi obtenu un aperçu de l'état réel de son âme, je lui parlai à peu près en ces termes:

- Avez-vous quelque espoir de vous relever de cette maladie?
- Non, Monsieur! Je suis vieille et j'ai travaillé péniblement toute ma vie. Je ne serai jamais mieux dans ce monde.
- Est-ce que vous pensez beaucoup à *l'autre* monde sur ce lit où vous êtes couchée?
- Oh! oui, Monsieur, c'est ce qui m'occupe. Je prie nuit et jour.
- Je m'en réjouis, lui dis-je, mais quel est l'objet particulier de vos prières?
- Je demande au Tout-Puissant de me pardonner tous mes péchés. Je sais que j'en ai un grand nombre.
- Désirez-vous vivement savoir si vos péchés vous sont tous pardonnés ou non?
- Certainement, Monsieur, je n'ai aucun autre objet de préoccupation maintenant que de prier le Tout-Puissant qu'il veuille me pardonner.
- Et croyez-vous qu'il veuille le faire?
- Oui, je suis sûre que Dieu m'a déjà pardonné beaucoup de péchés depuis que j'ai commencé à prier; mais je sais qu'il ne me les a pas encore tous pardonnés, et je continue à prier.
- Il convient, certainement, pour nous, pauvres créatures, que nous ayons par la prière recours à Dieu qui seul peut nous venir en aide. Mais nous serions dans une grande erreur si nous voulions faire de nos prières un *Sauveur*. Christ est le *seul* Sauveur qui délivre du péché. Le nombre des péchés pour lesquels vous avez à prier doit être bien grand, — ce sont les péchés de soixante-dix longues années! Que de péchés vous devez avoir commis pendant cet espace de temps! Souvenez-vous que vous aurez à répondre à Dieu pour chacun d'eux, à moins qu'un autre ne le fasse pour vous. Mais, dites-moi, croyez-vous réellement que *vos prières* puissent donner satisfaction à Dieu pour votre oubli de Lui et pour vos péchés de soixante et dix années?
- Non, Monsieur, je ne le pense pas. Je sais que le Sauveur est mort pour nos péchés et nous avons la promesse que si nous demandons, nous recevrons; mais il faut que nous demandions.
- C'est juste, quant à cela vous avez raison. Mais combien de temps pensez-vous que vous auriez encore prié, avant que tous vos péchés vous soient pardonnés?... Les Ecritures ne nous apprennent-elles pas que si nous faisons dépendre le pardon de la mort de Christ, et non de nos prières, le pardon nous est déjà acquis? Quand Dieu pardonne à un pécheur, il le fait une fois pour toutes, assurément non pas à demi! Dès que nous nous reposons, par la foi, sur la mort de Jésus, nous

sommes entièrement et gratuitement pardonnés, soit que nous le sachions, soit que nous ne le sachions pas. Dieu fait parfaitement tout ce qu'il fait.

La pauvre femme était dans une ignorance désolante sur ce point important; mais elle était toute attention pour ce que je lui disais, bien qu'elle ne fût pas très angoissée au sujet de son âme. Après la lecture que je lui fis de quelques passages de l'Écriture, son esprit fut visiblement tourné vers la parole de Dieu, tout particulièrement sur Actes 13: 28-39, où l'apôtre démontre que la mort et la résurrection de Christ sont le seul fondement du pardon et que Dieu ne pardonne qu'à ceux qui croient véritablement en son Fils.

– *Et n'ai-je donc rien à faire?* demanda-t-elle de la manière la plus pressante.

– Non, chère femme, vous n'avez rien à faire. Il a accompli l'oeuvre tout entière de notre salut. Il a fait tout ce que Dieu demandait; et maintenant, Dieu, ne demande rien de nous, si ce n'est de croire et de nous réjouir dans l'oeuvre accomplie et parfaite de son Fils bien-aimé. La parole de Dieu dit expressément que c'est *par la foi* au Seigneur Jésus que nos péchés nous sont pardonnés, et non par nos prières et nos oeuvres quelles qu'elles soient. «*Sachez donc, hommes frères, que PAR LUI vous est annoncée la rémission du péchés, et que de tout ce dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse, quiconque croit est justifié PAR LUI*». Ici, à Antioche, vous le voyez, l'apôtre se lève au milieu d'une congrégation de Juifs et proclame un gratuit et complet pardon à tous sans exception. Or, tous ceux de cette assemblée qui crurent la bonne nouvelle que Paul annonçait, furent *immédiatement pardonnés et justifiés*; et ils surent qu'ils l'étaient, par la parole de Dieu, en sorte qu'ils purent sur-le-champ en retirer la consolation.

Remarquez que l'apôtre ne dit pas un mot de *faire* quelque chose; il ne parle que de *croire*. Tous ceux qui *crurent* ce qu'il annonçait touchant «Jésus et la résurrection» reçurent immédiatement le pardon, la justification et le salut éternel. Et maintenant, si *vous*, vous croyez cette même bonne nouvelle, et si vous n'avez de confiance qu'en Jésus ressuscité et glorifié, vous serez immédiatement et complètement pardonnée et sauvée. Vous recevrez le pardon et le salut là où vous êtes, sans avoir à attendre jusqu'à demain. Ce sera une chose vraie *dès à présent*. Dieu déclare qu'il est «juste, et le Justificateur de celui qui croit en Jésus» (Romains 3: 26).

La simplicité de l'évangile la confondit pour un moment; elle s'écria de nouveau émerveillée et étonnée: «Et n'ai-je rien à faire?»

– «L'apôtre dit que *tous ceux qui croient sont pardonnés et justifiés* et cela suffit. Nous ne devons rien dire qui soit différent de ce que lui dit; car ses paroles sont les paroles mêmes de Dieu par la bouche de son serviteur» (comparez 1 Thessaloniens 2: 13-21). Ne pensez donc pas à vos prières ou à ce que vous pouvez faire, comme moyens d'obtenir le pardon. Croyez la parole de Dieu; bénissez Dieu pour sa miséricorde, et demandez-lui qu'il vous garde «regardant à Jésus». Mettez toute votre confiance en Jésus Christ et dans l'oeuvre qu'il a accomplie sur la croix pour de pauvres pécheurs sans force. Son sang seul purifie de tout péché. Au moment même où vous croirez, vous êtes lavée dans le sang de Jésus, vous êtes revêtue de la justice de Dieu et propre pour habiter le ciel. Le lourd fardeau de vos péchés de soixante-dix années sera ôté de dessus vous, et vous trouverez en Jésus soulagement et repos pour votre coeur fatigué.

Avant de quitter, je pus bénir Dieu de la bénédiction d'esprit dans laquelle la pauvre mourante se trouvait. Elle passait par un profond exercice d'âme. Sa conscience paraissait être dans la lumière de la parole de Dieu. Au moment où, la main sur la poignée de la porte, je me retournai pour lui dire un dernier adieu, elle répéta encore profondément émue: «N'ai-je donc rien à faire?»

Ce furent les dernières paroles que je lui entendis prononcer. Quelques jours après, elle s'endormit en Jésus, témoignant clairement à ceux qui la visitaient qu'elle ne comptait plus sur ses

prières pour être acceptée devant Dieu, mais sur le Seigneur Jésus Christ, le Sauveur béni dont le sang précieux nous purifie de TOUT péché (1 Jean 1: 7; comparez 1 Timothée 1: 15-17).